

française au Canada, la défendre, l'enrichir et l'épurer ;

5° Les œuvres propres à faire du parler français au Canada un langage qui réponde à la fois à l'évolution naturelle de l'idiome et aux enseignements de la tradition, aux exigences de conditions sociales nouvelles et au génie de la langue ;

6° Le développement d'une saine critique et d'une littérature nationale dans le Canada français ;

7° Des conférences et des réunions d'étude, où des questions touchant le but de la Société feront l'objet de mémoires, de rapports et de discussions ;

8° La préparation et la publication d'ouvrages, d'études et de bulletins assortis à ces desseins.

Des programmes d'action particuliers sont tracés par le Bureau, s'il est besoin.